



**Atelier  
QuadriColor**

Bella Borromei & Grégory Kouchelevitch,  
12, lieu-dit Maurepas  
89500 Les Bordes  
06.74.15.07.88  
bella@fsgk.fr, greg@fsgk.fr

**Construction d'une maison individuelle,  
avec ses annexes**

Proposition d'une nouvelle implantation

Lundi 10 juillet 2023

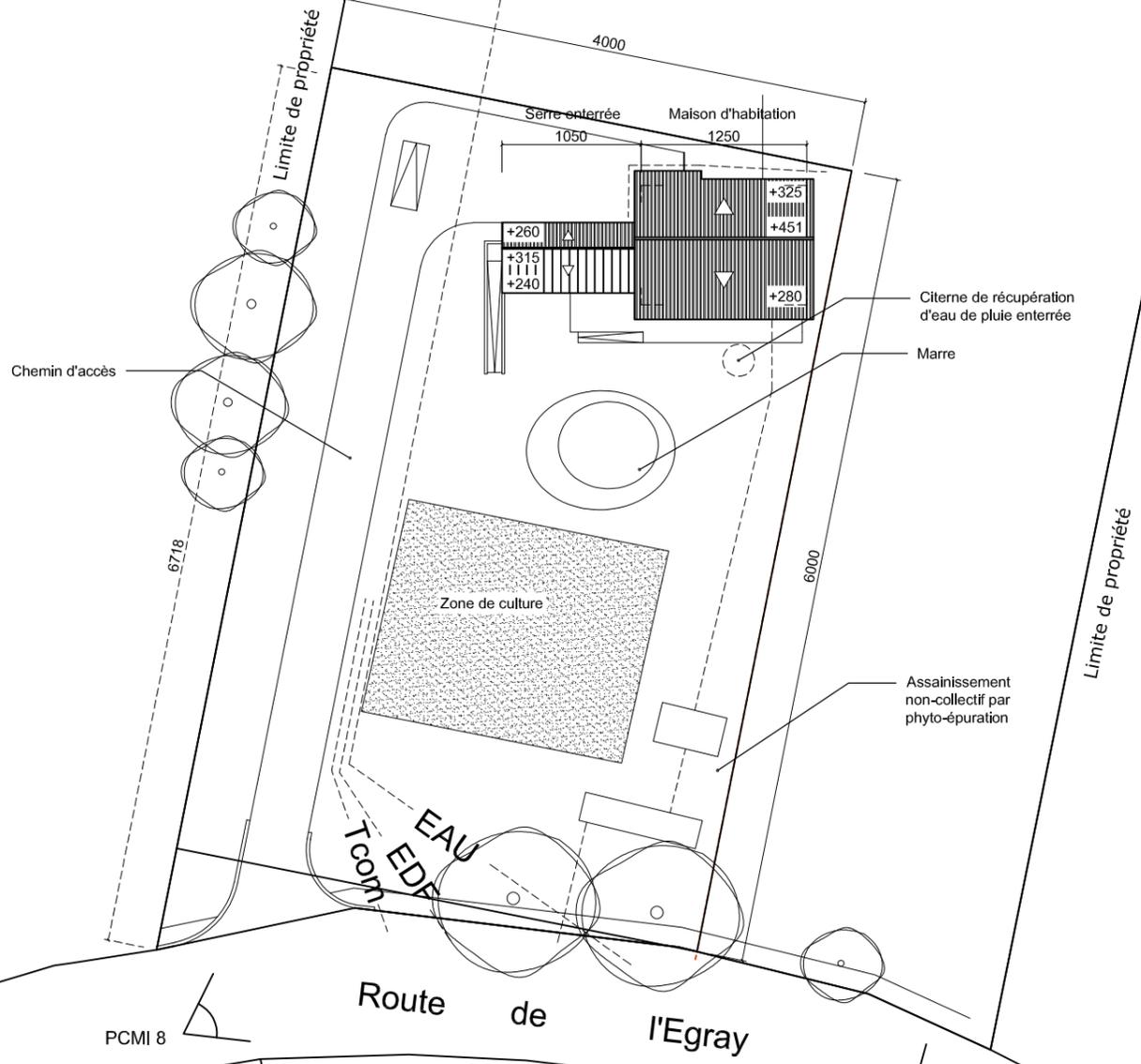
---

**ATELIER D'ARCHITECTURE QUADRICOLOR**

10 Place de la Liberté - 86000 POITIERS  
TEL : 05 49 41 43 71 / Mobile : 06 81 76 93 42  
Mail : gregoire@quadricolor.eu  
N°SIRET : 53495035700010  
APE : 7111 Z

# Plan de Masses : proposition de nouvelles implantation des constructions

échelle : 500e



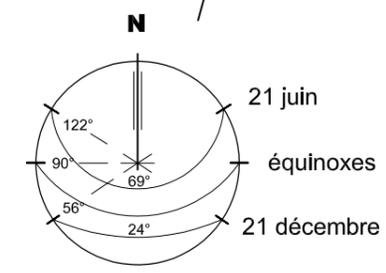
## Proposition de nouvelle implantation des constructions :

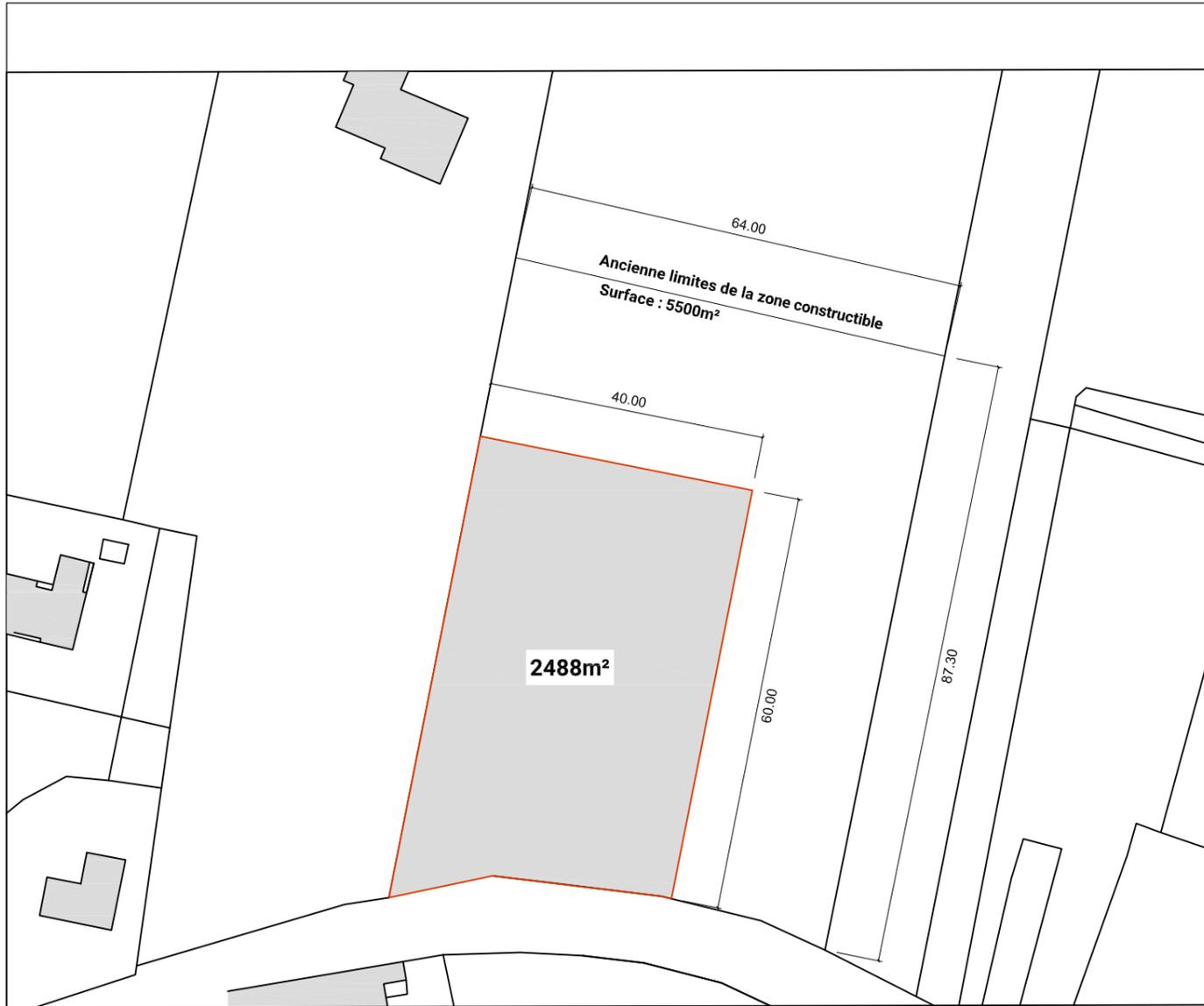
L'habitation projetée, comme un tout avec son environnement immédiat, est conçue sur l'idée d'un lieu de vie complet avec l'ensemble ses aménagements, depuis la serre accolée à la maison, jusqu'à la plantation d'une forêt comestible en passant par une marre, une zone de maraîchage, la récupération d'eau de pluie, la production d'énergie, le poulailler. Et nombre de ces aménagements doivent se situer dans la zone constructible.

Pour des raisons bio-climatiques, la maison et la serre doivent être alignées sur un axe Est-Ouest de manière à valoriser au maximum l'énergie solaire. Cette contrainte première impose également de s'éloigner des arbres situés en limite de propriété Sud (sur la route) et Ouest en limite de propriété voisine) et donc une implantation la plus déportée au Nord-Est de la parcelle.

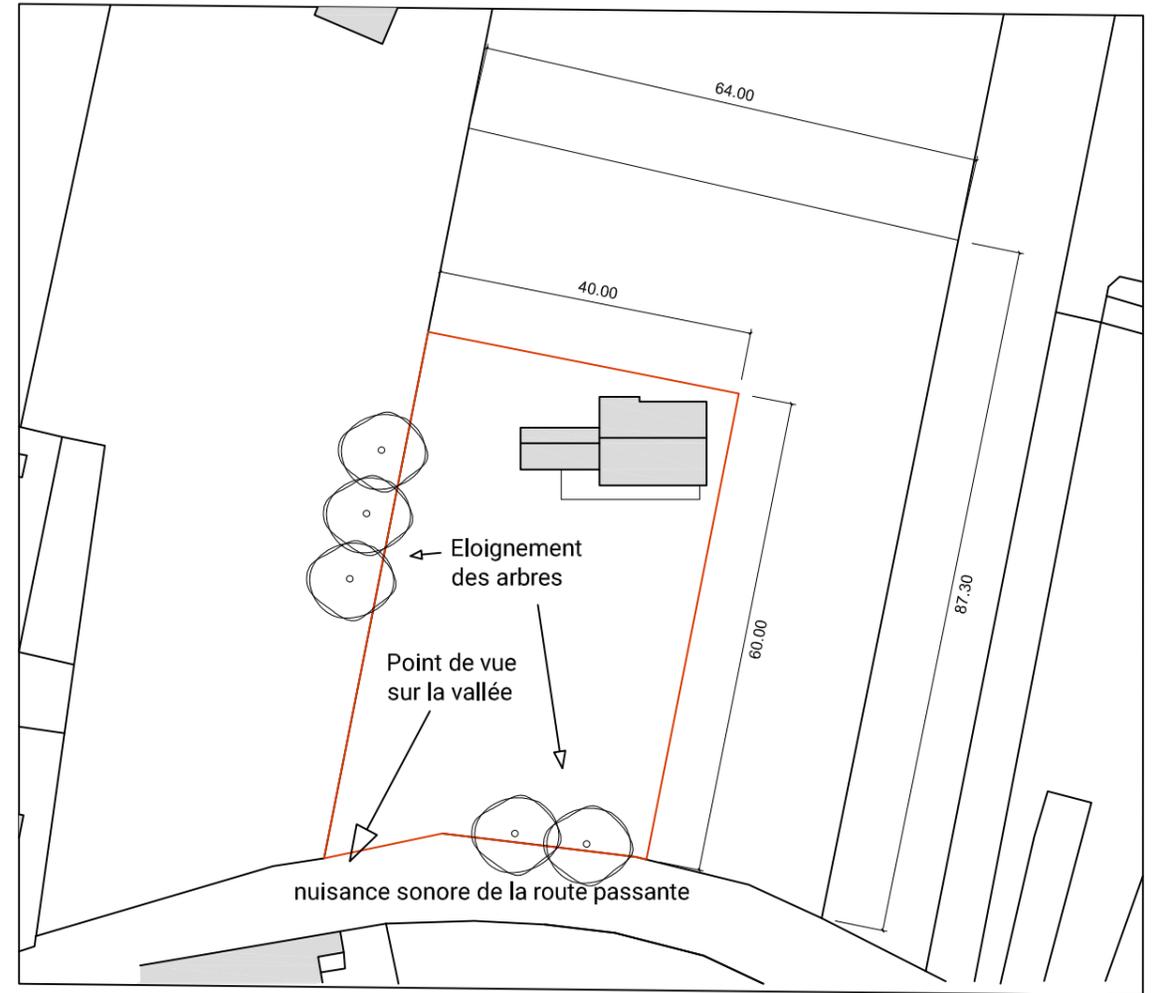
Cette implantation, en plus de répondre aux besoins de surface nécessaire pour l'installation de l'habitation et de ses différents équipements, permettra également de s'éloigner des nuisances sonores dues au caractère passant de la route et de profiter d'une vue plus dégagée sur la vallée.

La construction de ce lieu de vie, s'il nécessite un minimum de surface de terrain, sera en grande partie locale et biosourcée. La paille pour les murs viendra de l'agriculteur voisin (et peut-être de la parcelle même), toute l'argile des enduits viendra du terrassement et tout le surplus de terrassement sera utilisé à l'aménagement du terrain et à sa gestion des eaux de ruissellement (très forte sur ces terres argileuses) au moyen de buttes, talus et autres terrasses.

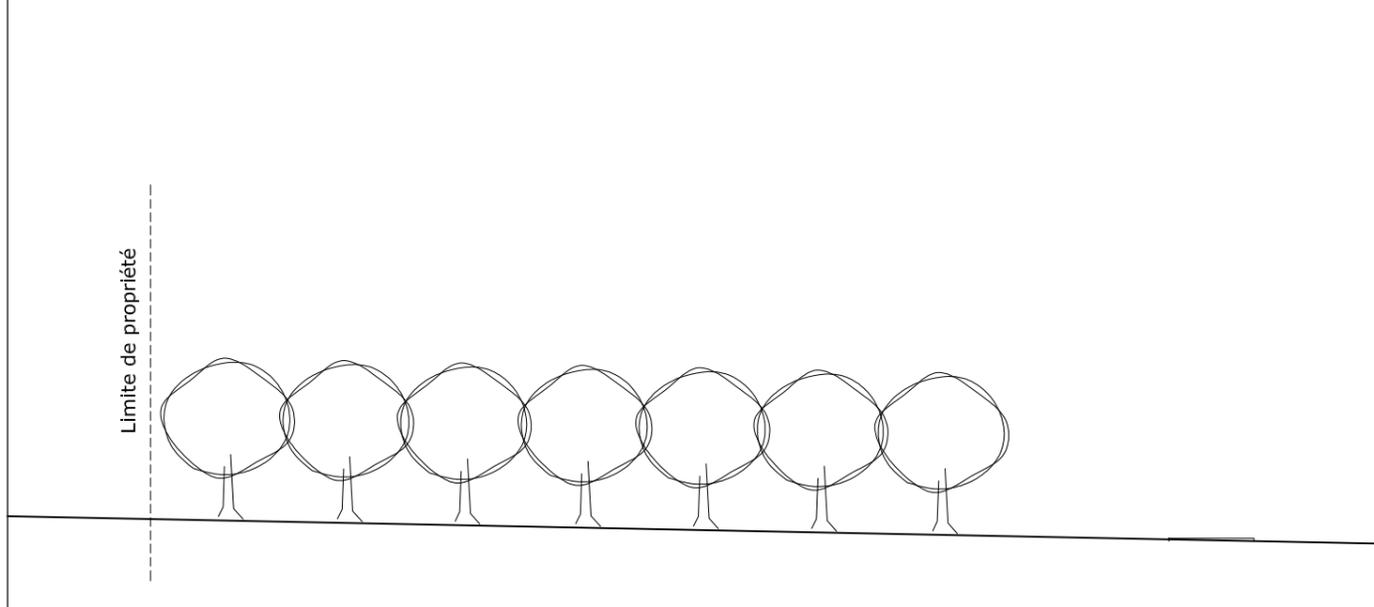




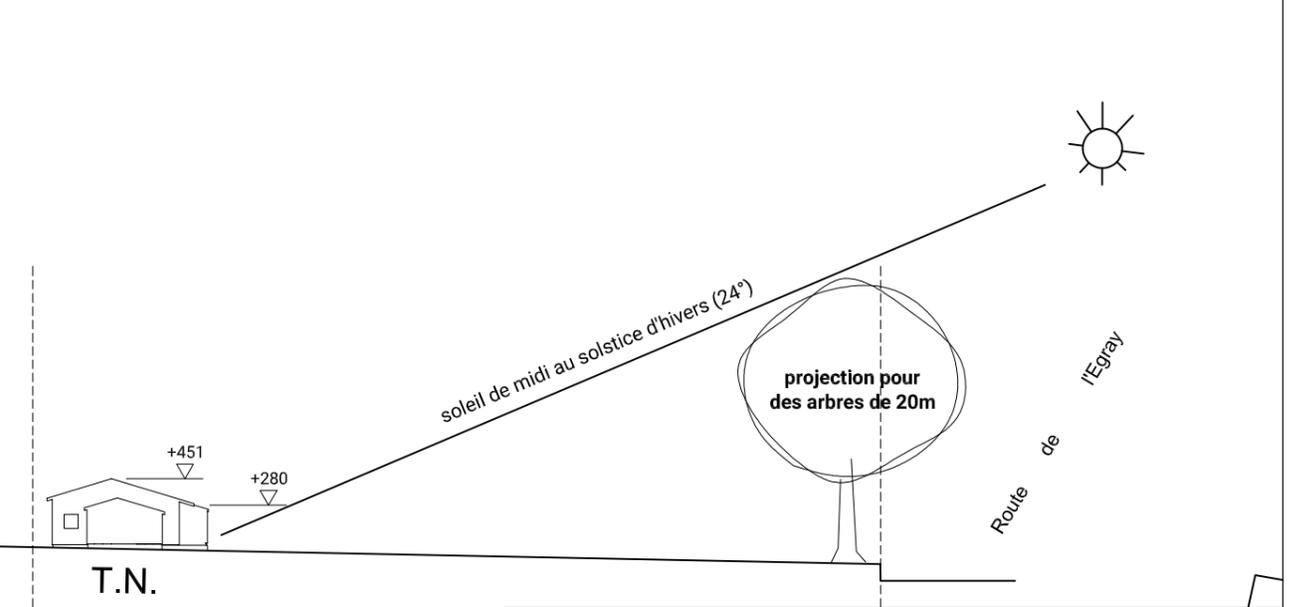
**Nouvelle délimitation de la zone constructible**



**Contraintes d'ensoleillement de vue**



Projection des ombres pour les arbres de 20m de haut situés en limites de propriétés Sud



T.N.

	Maison individuelle	IMP	Surface et contraintes
	Lundi 17 juillet 2023		Atelier Quadricolor 10 place de la Liberté 86000 Poitiers
Bella Borromel et Grégory Kouchevitch, 89500 Les Bordes		3	